



Ménéstreaux-en-Villette

MAIRIE

35 place du 11 Novembre

Ouverture : de 9h à 12h

du lundi au samedi

Tél: 02.38.76.90.35

www.menestreaux-en-villette.fr



accueil-cmev45@orange.fr

[Ménéstreaux-en-Villette-Mairie](#)

BIBLIOTHÈQUE

43 place du 11 novembr



Horaires 2022

Périodes d'ouverture :

Mercredi de 10h30 à 12h

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h30 à 12h30

Uniquement le samedi pendant les vacances scolaires

DÉCHETTERIE (période d'été)

Périodes d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 12h00

Samedi de 14h00 à 17h30

Rue des Falourdes, zone d'activités



URBANISME : A compter du 1^{er} juin, la permanence en Mairie de la Communauté de Commune du jeudi matin ne sera plus assurée.

14 JUILLET

UN APRÈS-MIDI AUX BORDS DES ÉTANGS DE LA BASE DE LOISIRS

PIQUE-NIQUE, JEUX
AMENEZ VOS JEUX !!

PLUS D'INFOS A
VENIR

Ménéstreaux

Infos

Mai 2022

Feuillet
municipal
n° 185

Carnaval de la Baleine



Samedi 2 avril dernier, l'association APEM et la Mairie de Ménéstreaux ont repris le traditionnel Carnaval des enfants sous le thème de la Baleine. Les enfants accompagnés de leurs parents étaient parés de leurs plus beaux déguisements : princesse, super héros, Harry POTTER...

Après distribution de paquets de confettis à la soixantaine d'enfants venus malgré le froid, le cortège a déambulé dans les rues du village avec en tête notre Baleine bleue, suivi de notre fanfare recomposée et dirigée par Denis TRÉMAULT pour cet événement. Vers 16 heures, nous nous sommes retrouvés devant la mairie où un goûter bien mérité nous attendait.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour l'organisation de ce moment de convivialité et notamment à l'APEM, pour les affiches et flyers et aux élus David DESBROSSES, Mathieu MARCHAND, Arnaud BIGNOLAI qui ont œuvré pour la création de cette baleine bleue !!

AGENDA

MAI

Samedi 28 à 18h Concert à l'Eglise : ENSEMBLE A VENT ADOLPHE SAX



JUIN



Vendredi 17 et Samedi 18 à 21h théâtre : « AU BOUT DU ROULEAU ! » (Comédie) par l'Atelier Théâtre Adulte de Ménestreau en Villette - à la Maison des Associations - entrée gratuite / passage du chapeau



Samedi 18 après-midi : KERMESSSE DES ECOLES

Samedi 21 à partir de 19 heures sur la Place du 8 mai : **FETE DE LA MUSIQUE** avec MENESTRELLIA

Samedi 25 à 20h30 représentation de la chorale MENESTRELLIA : Calogero et la chorale « LES UNS LES AUTRES » de Ormes à la Maison des Associations - entrée gratuite

Dimanche 26 à 16h spectacle MAMMA MIA et autres chansons - chorale MENESTRELLIA - Maison des Associations- entrée gratuite



par la



JUILLET

Jeudi 14 PIQUE-NIQUE et après-midi jeux - à la Base de Loisirs

Dimanche 17 PLACE AUX ARTISTES - exposition plein-air - Place du 11 NOVEMBRE

Dimanche 31 concert de musique classique à l'église



En plus !

Exposition : « **S'AMUSER AVEC LES LIVRES** »
jusqu'au 18 JUIN - BIBLIOTHEQUE - gratuit



Domaine du Ciran : **JEUX DE PISTE EN FORET** -
printemps/été - plus d'info sur



<https://domaineduciran.com/actualites>

FÊTE DE LA MUSIQUE !

MARDI 21 JUIN 2022



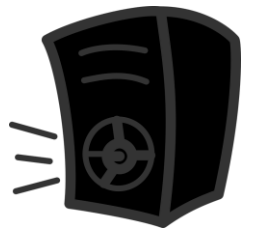
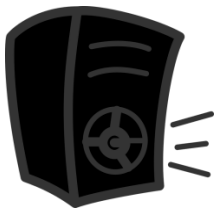
SOIRÉE ANIMÉE

par

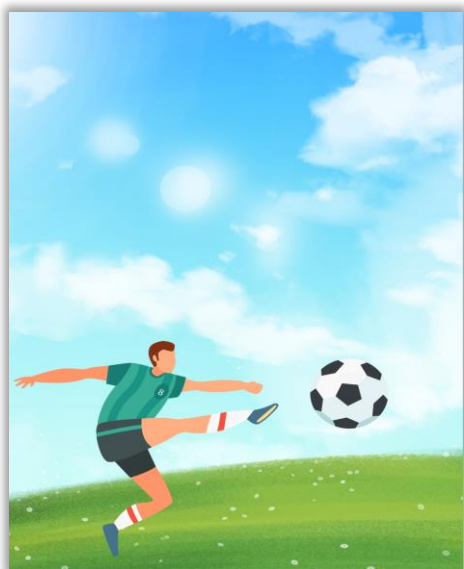
la Chorale MÉNESTRELLIA
et ses SOLISTES



Restauration sur place : boissons, hot-dog, frites,
pâtisseries...



19H, place du 8 MAI 1945
MENESTREAU-EN-VILLETTE



MENESTREAU.FC

Nous cherchons à recruter des joueurs et joueuses pour la saison 2022/2023 !

DÉMARRAGE EN SEPTEMBRE

A partir de 5 ans aux seniors avec un bon esprit d'équipe, le dépassement de soi et le respect des autres.

REJOIGNEZ-NOUS VITE !

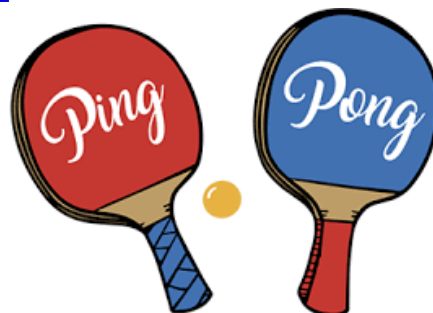
Pour plus de renseignement : **06 76 36 48 83**
menestreau.fc@gmail.com

ASMV TENNIS DE TABLE

Félicitations à nos pongistes qui se sont sélectionnés aux nationaux UFOLEP qui se dérouleront du [4 au 6 juin 2022 à CARQUEFOU \(44\)](#) :

- Michel PELLERIN (C0),
- Etienne GUICHARD (C1),
- Damien PERCHERON (C5),
- Emilie BONHOMME (C6),
- Ismail HOT (C13).

Tous nos encouragements !!



MENESTREAU RUGBY SOLOGNE



**ILS VOUS ATTENDENT
NOMBREUX ET NOMBREUSES
TOUS LES JEUDIS SOIRS À
19H30 !!!**



Le Ménestreau Rugby Sologne organise le 2 juillet 2022 à partir de 10 h un tournoi de Rugby Touché (rugby sans plaquage).

Cette nouvelle discipline, facile d'accès, se joue avec un minimum de 5 joueurs par équipe (qui peut être mixte) et permet de découvrir le rugby sans contact. Elle s'accompagne d'une dimension festive et conviviale. C'est un formidable support pédagogique et ouvre la pratique du rugby à un large public, qu'il soit sportif ou non.

Une dizaine d'équipes départementales et régionales seront réunies pour ce premier tournoi organisé au complexe sportif de Ménestreau en Villette.

Point restauration sur place et structure gonflable pour les enfants.



INSCRIPTION PLAN CANICULE

Domicilié à Ménéstreau-en-Villette, vous avez 65 ans et plus, vous êtes adulte en situation de handicap, vulnérable, fragile ou isolé !

Inscrivez-vous sur le registre municipal du Plan Canicule auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie !

En effectuant cette démarche, et dès le déclenchement d'une alerte par le Préfet, les Services du CCAS :

- vous appelleront pour s'assurer que vous vous portez bien,
- passeront à votre domicile en cas de non réponse,
- vous donneront toutes les consignes nécessaires.

Informations auprès de la MAIRIE : 02.38.76.90.35

35 Place du 11 novembre, 45240



ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2022

L'Accueil de Loisirs Été 2022 débutera du vendredi 8 juillet 2022 au vendredi 29 juillet 2022.

L'inscription se fait à la semaine (**au minimum sur 4 jours**) excepté le 08 juillet, le 15 juillet et du 11 au 13 juillet (3 jours obligatoires).

L'accueil de loisirs accueillera les enfants de 3 à 12 ans de la commune, les enfants scolarisés sur la commune et ceux hors commune.

Il se déroulera, à la Garderie, 101 rue des Ecoles et sera ouvert de 9h00 à 17h00.

Toutefois, un service d'accueil et de départs échelonnés des enfants est mis en place pour le matin de 8h à 9h et le soir de 17h à 18h.

La **participation des familles** est fixée à **14,50 € pour un enfant et 12,50 € pour le 2^{ème}**.

Le coût de la journée, par enfant hors commune, s'élève à la somme de 27 €.

Le prix de la journée, 27 €, comprend la prestation de « UFCV », le déjeuner et le goûter assurés par « RESTAUVAL » et l'entretien des locaux effectué par le personnel communal.

La fiche d'inscription, le règlement intérieur et la fiche sanitaire UFCV sont téléchargeables sur le site de la commune ou disponibles en mairie.

Ces documents seront à retourner avant le vendredi 17 juin 2022 auprès de UFCV exclusivement par mail à l'adresse suivante : centre@ufcv.fr.

Nous espérons vivement que cet accueil répondra à vos attentes.



ACCUEIL DE LOISIRS DE MENESTREAU-EN-VILLETTE ETE 2022



**Talon à retourner exclusivement par mail sur : centre@ufcv.fr
avant le 17 juin 2022, délai de rigueur.**

Je soussigné, Mme, Mr _____

(père, mère, tuteur)

Adresse _____

_____ tél. : _____

E-mail : _____ @ _____

Inscris mon (mes) enfant(s) à l'Accueil de loisirs de Ménéstreaux-en-Villette.

Rappel des horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs : de 8h00 à 18h00

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Aux dates suivantes : (Cocher les cases correspondantes)

L'inscription se fait à la semaine (au minimum sur 4 jours) excepté le 08, le 15/07 et du 11 au 13/07 (3 jours obligatoires).

Le 08/07	Du 11 au 13/07			Le 15/07*	Du 18 au 22/07					
08	11	12	13	14 Férié	15	18	19	20	21	22
Du 25/07 au 29/07					*le centre sera ouvert si nous avons 12 inscrits					
25	26	27	28	29						

Je m'engage à fournir la fiche sanitaire téléchargeable sur le site de la mairie.

Tarifs (restauration incluse) :

Habitant de la commune : 14.50 €/jour (2ème enfant : 12.50 €/jour)

Hors commune : 27,00 €/jour.

A Ménéstreaux-en-Villette, le

Signature :

Noces de Diamant : 60 ans de mariage !



Michelle et André DUFOUR se sont mariés le 28 avril 1962 à la mairie de FRONTENARD (Saône-et-Loire).

Le 30 avril 2022, Michelle et André DUFOUR ont été accueillis par Denis TRÉMAULT, Maire, pour procéder au renouvellement de leurs vœux de mariage, devant leurs enfants, petits-enfants et amis, dans une ambiance joyeuse et chaleureuse !

REPAS DES AÎNES

Pour la deuxième année, le CCAS de Ménéstreau en Villette a offert à ses aînés un plateau-repas le jeudi 28 avril 2022, distribué à la Maison des Associations sous un beau ciel bleu.

Ces 167 plateaux ont été préparés par Didier HURTEBIZE, le Relais de Sologne. Nous le remercions pour ce repas que vous avez apprécié

Nous espérons vivement vous retrouver lors d'un repas partagé dans les mois à venir !!



Tracteur tondeuse



Voici le petit dernier, réceptionné en avril.

Ce tracteur tondeuse effectue le ramassage de la tonte, un équipement utile notamment pour les terrains de sport.

Aire de jeux



Comme vous l'avez remarqué, l'aire de jeux pour les enfants de 2 à 10 ans à côté du parking de la Mairie, a vu le jour !

Dès passage du bureau de contrôle, l'accès y sera autorisé.

Un peu de patience avant que les petits chérubins puissent en profiter!



Travaux de réhabilitation de la piscine



Vue rue des Ecoles (nord)



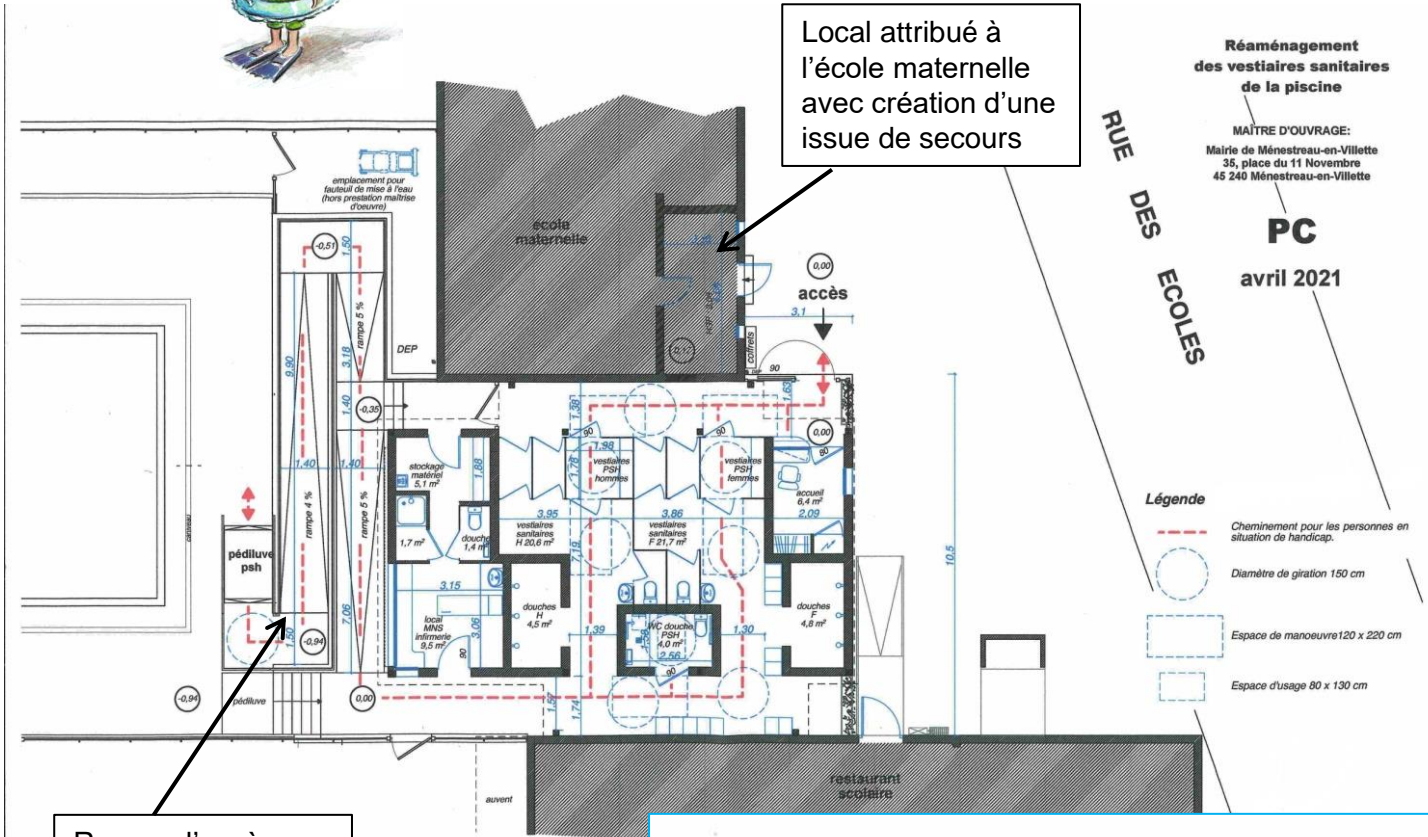
Local attribué à l'école maternelle avec création d'une issue de secours

Réaménagement des vestiaires sanitaires de la piscine

MAÎTRE D'OUVRAGE:
Mairie de Ménéstreaux-en-Villette
35, place du 11 Novembre
45 240 Ménéstreaux-en-Villette

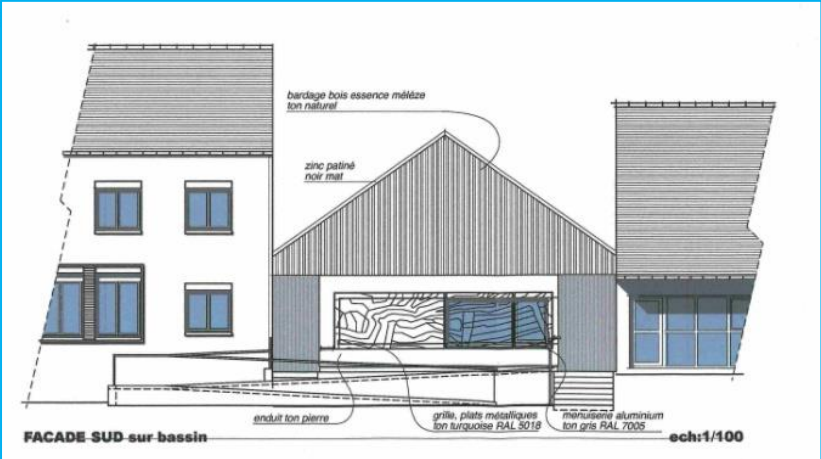
PC
avril 2021

RUE DES ECOLES



Rampe d'accès P.M.R (personnes à mobilité réduite)

La nouvelle construction se compose d'un préau abritant les espaces vestiaires, sanitaires, accueil, local maître nageur et rangement.



Vue côté bassin (sud)



DÉPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE MÊNESTREAU-EN-VILLETTE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 MARS 2022 À 19 H 00**

Approbation du Compte Administratif 2021

Le conseil municipal approuve le Compte Administratif 2021 du Budget Principal et des budgets annexes :

Budget de la Commune (unité monétaire : €)			
Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Résultat exercice précédent	500 285.25	Résultat exercice précédent	66 281.73
Total des dépenses (D)	990 672.24	Total des dépenses (D)	259 117.36
Total des recettes (R)	1 265 480.28	Total des recettes (R)	93 731.11
Résultat de l'exercice (R - D) : excédent	274 808.04	Résultat de l'exercice (R - D) : déficit	- 165 386.25

Dépenses cumulées (Fonct. + Invest. + résultat exercice précédent)	1 249 789.60	Recettes cumulées (Fonct. + Invest. + résultat exercice précédent)	1 925 778.37
Résultat cumulé : excédent			675 988.77

Budget Eau et Assainissement (unité monétaire : €)			
Section d'exploitation		Section d'investissement	
Résultat exercice précédent	4 655.84	Résultat exercice précédent	- 8 181.03
Total des dépenses (D)	280 818.33	Total des dépenses (D)	366 015.05
Total des recettes (R)	302 129.67	Total des recettes (R)	137 312.86
Résultat de l'exercice (R - D) : excédent	21 311.34	Résultat de l'exercice (R - D) : déficit	- 228 702.19

Dépenses cumulées (Exploitation. + Invest. + résultat exercice précédent)	655 014.41	Recettes cumulées (Exploitation + Invest. + résultat exercice précédent)	444 098.37
Résultat cumulé : déficit			- 210 916.04

Budget du CCAS (unité monétaire : €)	
Section de fonctionnement	
Résultat exercice précédent	10 739.74
Total des dépenses (D)	9 794.66
Total des recettes (R)	6941.99
Résultat de l'exercice (R - D) : excédent	7 887.07

Dépenses cumulées (Fonctionnement + résultat exercice précédent)	9 794.06	Recettes cumulées (Fonctionnement + résultat exercice précédent)	17 681.73
Résultat cumulé : excédent			7 887.07

Budget de la Caisse des Ecoles (unité monétaire : €)	
Section de fonctionnement	
Résultat exercice précédent	4 919.80
Total des dépenses (D)	0.00
Total des recettes (R)	0.00
Résultat de l'exercice (R - D) : excédent	4 919.80

Dépenses cumulées (Fonctionnement + résultat exercice précédent)	0.00	Recettes cumulées (Fonctionnement + résultat exercice précédent)	4 919.80
Résultat cumulé : excédent			4 919.80

État de la dette

La dette de la commune en capital au 31 décembre 2021 s'élève à la somme de 68 098,67 € pour le Budget Principal et à 205 961,17 € pour le Budget Eau/Assainissement.

Bilans année 2021 – Services à la population

Au cours de l'année 2021, les services périscolaires ont fonctionné 139 jours. Il est précisé que les montants indiqués ci-dessous sont arrondis sauf les montants des participations communales.

↳ **Restaurant scolaire**

10 430 repas ont été servis soit une moyenne arrondie de 75 repas/jours.

Le budget est de 76 976,00 € dont 42 437,00 € de frais de prestataire

Les recettes s'élèvent à 42 088,00 €.

La participation communale est de 3,35 € par repas

↳ **Garderie**

Le budget s'élève à la somme de 25 501,00 € avec une participation communale de 14 067,00 € soit 3,27 € par enfant.

↳ **Études surveillées**

Le budget s'élève à 12 328,00 € avec une participation communale de 3 007,00 €, soit 1,04 € par enfant

↳ **Accueil de loisirs du mercredi et des petites vacances scolaires sous convention avec la commune de Marcilly-en-Villette**

La participation de la commune s'élève cette année à 3 430,00 € représentant 10,00 € par journée enfant soit 343 journées enfant.

↳ **Accueil de loisirs d'été**

Il y a eu 350 journées/enfants réparties sur 4 semaines.

Les dépenses atteignent 12 979,00 € dont 9 450 € pour le prestataire UFCV.

37 enfants y ont participé.

Les recettes étant de 6 244,00 € dont 1 016,00 € de CAF, la participation communale est de 19,24 € par enfant/jour.

↳ **Stages multi-activités (destinés aux enfants âgés de 5 ans jusqu'à la classe de CM2 durant les vacances scolaires de La Toussaint)**

12 enfants ont participé à ce stage.

Le montant des dépenses s'élève à 1 670,00 € avec une participation des familles de 504,00 €, soit une participation communale par enfant de 97,17 €.

↳ **Location de la Maison des Associations**

Le contexte sanitaire n'a pas permis une location normale de la salle, en conséquence peu de recettes ont été comptabilisées cette année, à savoir : 1 249,00 €

↳ **Location des barnums**

Seulement 378 € de recettes alors que la vérification de ces équipements a coûté 403,00 €. La question est posée sur le maintien du service.

↳ **Gîte**

Le total des dépenses s'élève à 13 806,00 €.

Le gîte a été occupé 162 nuitées représentant une recette de 15 723,00 €.

Vote du Budget Primitif de l'exercice 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le Budget Principal 2022 ainsi que les budgets annexes : Eau / Assainissement, C.C.A.S. et C.D.E.

▪ BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	1 816 000,00 €
Permettant un virement à la section d'investissement de	:	531 224,07 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	1 658 670,00 €

▪ BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	350 600,00 €
Permettant un virement à la section d'investissement de	:	0,00 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	737 209,35 €

▪ BUDGET C.C.A.S.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	18 300,00 €
---	---	-------------

▪ BUDGET C.D.E.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	:	4 919,80 €
---	---	------------

Dépenses d'investissement

Les principales dépenses d'investissement inscrites au Budget Primitif 2022 concernent les travaux suivants :

- aménagement sécuritaire du centre bourg : 706 000,00 €
- réhabilitation de la piscine : 377 600,00 €
- création d'une aire de jeux pour enfants de 2 à 10 ans : 35 000,00 €
- création d'un terrain de rugby : 18 000,00 €
- achat d'un tracteur tondeuse : 30 000,00 €

Vote des subventions et participations 2022

Le conseil municipal vote les subventions et participations pour l'exercice 2022, à savoir, en autres : subventions aux associations : 15 150,00 €, à la coopérative scolaire : 3 400,00 € et aux organismes d'aides sociales : 2 100,00 €

Vote des taux d'imposition des taxes locales 2022

Monsieur le Maire propose de reconduire pour 2022 les taux d'imposition appliqués en 2018 pour les taxes « foncier bâti » et « foncier non bâti ». La proposition est acceptée par les membres de l'assemblée.

Taxes	Taux communal	Taux départemental	Total
Foncier bâti	21,94 %	18,56 %	40,50 %
Foncier non bâti	81,71 %	---	81,71 %



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 AVRIL 2022 À 19 H 00

Aménagement sécuritaire du centre bourg

Monsieur le Maire présente le résultat de l'appel d'offres lancé dans le cadre du projet d'aménagement sécuritaire du centre bourg RD 17 et RD 108.

Il rappelle que deux lots faisaient l'objet de cette consultation : lot n° 1 : VRD et lot n° 2 : Espaces verts.
Il précise que 14 entreprises ont répondu.

Après examen des offres il ressort que l'entreprise Les Travaux Publics du Loiret SAS (TPL), sise 12 avenue Ampère à Saint Jean de Braye (45800) pour le lot n° 1 et l'entreprise ID VERDE sise 386 rue rond d'eau à Saint Cyr en Val (45590) pour le lot n° 2 ont présenté les meilleures offres. Pour un montant respectif de : 404 892,00 € HT soit 485 870,40 € TTC et 24 600,00 € HT soit 29 520,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient ces deux entreprises pour la réalisation des travaux.

Questions diverses

- **Carnaval - Défilé de la baleine**

Monsieur le Maire remercie les acteurs et les bonnes volontés qui se sont consacrés à la préparation et l'organisation du carnaval le samedi 2 avril dernier.

La balade de la baleine a fait le bonheur d'une nuée d'enfants et de parents déguisés pour l'occasion dans une ambiance festive et pleine de vie.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

DUBOIS Naël	12/01/2022
GUILLOT Nicolas	12/01/2022
HUMMEL Valentyne	26/03/2022

MARIAGES

CHAROUSSET Fabien & ROUX Cloé	05/03/2022
BARBOUX Hervé & LALLEE Françoise	16/04/2022
CUNISSE Bertrand & GAUTHIER Mélanie	30/04/2022

DECES

QUEFFELEC Jean	14/01/2022
COLOMBIER Nelly	02/03/2022
ELIE Marc	18/03/2022
JUVIN Fernand	24/03/2022
MONTIBELLER Gérard	30/03/2022
BELLANGER Bertrand	09/04/2022
MARTIN Odette	20/04/2022